

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la SARL ABRITOIT (« le Camping ») auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client »), désirant acquérir les produits et services (« Services » ou « Séjour ») proposés à la vente par le Vendeur sur le site Internet www.campinglesoleildor.com.

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement et d'exécution des services commandés par le Client.

Les caractéristiques principales des Services et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le site internet www.campinglesoleildor.com. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Séjour est de la seule responsabilité du Client.

Les photographies et graphismes présentés sur le site internet www.campinglesoleildor.com ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Service afin d'en connaître les caractéristiques et les particularités essentielles.

Les offres de Séjours s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Les coordonnées du Camping sont les suivantes : **LE SOLEIL D'OR - 32 bis boulevard du Front de Mer - 33930 VENDAYS-MONTALIVET.**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet www.campinglesoleildor.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

LE SOLEIL D'OR, 32 bis boulevard du Front de Mer, 33930 VENDAYS-MONTALIVET

La passation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les services proposés sur le site internet www.campinglesoleildor.com.

ARTICLE 2 - RÉSERVATIONS :

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet www.campinglesoleildor.com les Services qu'il désire commander. Les offres de Services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.

La réservation n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique dans un délai de 48 heures et après encaissement par celui-ci de l'acompte dû en cas de réservation faite plus d'un mois avant le début du Séjour, ou de l'intégralité du prix en cas de réservation faite moins d'un mois avant le début du Séjour.

Pour les commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).

Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du Contrat de vente.

Toute commande confirmée par le Camping est définitive. Aucune modification ne pourra être acceptée, sauf meilleur accord du Camping.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les préférences formulées dans le cadre « commentaire » lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des possibilités du Vendeur, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en cas contraire.

ARTICLE 3 - PRIX :

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet www.campinglesoleildor.com, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les prix indiqués sont établis par nuit, un minimum de 2 nuits est requis en basse saison et de 7 nuits pour les locations de lodges et de mobil-homes en haute saison.

La taxe communale s'applique du 31/03 au 17/10 pour les personnes de plus de 18 ans. Celle-ci est réglée directement à l'accueil du Camping en début de Séjour.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site internet.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT :

Il est précisé que le Camping n'accepte pas les paiements par chèque.

Acompte :

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date de début du Séjour, un acompte correspondant à **30 % du prix total** de l'achat est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Cet acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

Solde du prix :

Le solde du prix est payable, au plus tard **30 jours avant le début du Séjour**, soit par carte bancaire, soit par virement bancaire ou par chèques vacances. Pour toute réservation passée moins de 30 jours avant le début du Séjour, le prix doit être réglé dans sa totalité à la passation de la commande.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance du Service commandé par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions prévues aux présentes.

Retard :

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, l'intégralité des sommes dues par le Client est immédiatement exigible, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, d'annuler la réservation du Client.

ARTICLE 5 - LOCATION D'HÉBERGEMENT :

Les locations de lodges et de mobil-homes se font du **mercredi, samedi ou dimanche de 16h à 20h au mercredi, samedi ou dimanche 10h** en haute saison.

À l'arrivée, le Camping remet au Client une fiche d'état des lieux et un inventaire. Le Client dispose de 24 heures pour signaler au Camping tout problème. À défaut, il est réputé avoir accepté l'état du bien qui lui est loué.

À l'arrivée, le Client règle une caution d'un montant de **300 €** pour la location et le ménage. Elle lui sera remboursée le jour de son départ si l'hébergement et ses équipements sont restitués dans l'état dans lequel il les a reçus, ou au plus tard dans un délai d'un mois après la date de fin de Séjour.

Le jour du départ, tout retour des clés après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Tout ménage non-effectué ou mal effectué au départ d'une location sera facturé **100 €**.

ARTICLE 6 - LOCATION D'EMPLACEMENT DE CAMPING :

Les locations d'emplacement de Camping débutent à **15h**. Les emplacements doivent être libérés au plus tard à **12h**. Le jour du départ, toute libération d'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Toute prolongation de Séjour doit être demandée au moins **24 heures** avant la date de départ prévue. Elle ne pourra être accordée qu'en fonction de la place disponible et des contraintes du Camping.

ARTICLE 7 - ANNULATION :

Toute commande passée sur le site internet et confirmée par le Camping dans les conditions visées à l'article 2 est définitive. En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Vendeur, pour quelque raison que ce soit, l'acompte versé à la commande et le solde du prix restent acquis au Camping et ne donneront lieu à un quelconque remboursement.

En cas de départ avant la date de fin de Séjour, aucun remboursement ne sera effectué. Le Camping se réserve le droit de relouer l'emplacement ou l'hébergement à la première demande.

ARTICLE 8 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING :

En validant la commande sur le site internet, le Client s'engage à respecter le Règlement Intérieur du Camping, joint aux présentes Conditions Générales de Vente. Le règlement fait pleinement partie du Contrat conclu par le Client avec le Camping. Son non-respect pourra entraîner la résiliation du Contrat comme il est stipulé au sein dudit règlement.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ :

Le Camping ne pourra être tenu responsable d'un quelconque dommage subi par le matériel du Client. Il appartient au Client de souscrire une assurance pour sa caravane, tente et/ou matériel de Camping, ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

ARTICLE 10 - ASSURANCE ANNULATION :

L'assurance annulation est optionnelle (3,7% du montant du Séjour). Pour être validée, elle doit être souscrite au moment de la commande sur le site internet. Le partenaire du Camping, **CAMPEZ-COUVERT**, s'engage à rembourser les Séjours suivant ses propres conditions générales de vente disponibles sur le site internet **www.campez-couvert.com** ou auprès du Camping directement. En souscrivant à l'assurance annulation, le Client reconnaît et accepte les conditions générales de vente de **CAMPEZ-COUVERT**.

En cas d'annulation, le Client devra informer le Camping de la survenance d'un événement empêchant sa venue et régler les sommes dues en application des présentes conditions générales. Il dispose d'un délai de 48 heures pour informer l'assureur et lui fournir tous renseignements et documents justificatifs utiles aux fins de se faire rembourser.

ARTICLE 11 - IMPRÉVISION :

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Vente des Services du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE :

Toute survenance d'un cas de force majeure exonère le Camping dans la mesure des empêchements en résultant ou justifie les mesures de restriction de jouissance prise par le Camping pour supprimer ou réduire les effets négatifs du cas de force majeure. Le Camping ne saurait être tenu pour responsable de la survenance d'un événement de force majeure ni des conséquences qu'il engendre. Les cas de force majeure sont tout événement extérieur au Camping qui échappe à son contrôle et qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités ou ne peuvent l'être sans engager des coûts exceptionnels. Il en est ainsi notamment des phénomènes climatiques exceptionnels, de la rupture des approvisionnements en fluide, comme des injonctions des autorités administratives.

ARTICLE 13 - RÉSOLUTION DU CONTRAT :

En cas de manquement par l'une des parties à ses obligations, le Contrat sera résilié à l'expiration d'un délai de 8 jours suivant l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse.

Toutefois, sans qu'il soit besoin d'une quelconque formalité, le non-paiement de l'acompte ou du prix du Séjour dans les conditions visées à l'article 4 des présentes CGV entraîne automatiquement la résiliation du Contrat aux torts du Client. Des dommages et intérêts pourront lui être réclamés par le Camping.

ARTICLE 14 - DROIT DE RÉTRACTATION :

Le Client est pleinement informé qu'en application de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

ARTICLE 15 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Le contenu du site internet **www.campinglesoleildor.com** est la propriété du Camping et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, le Camping reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 16 - DROIT APPLICABLE - LITIGE :

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

En cas de litige et après avoir saisi le Camping, le Client est informé qu'il peut saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès du Camping. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi sont les suivantes :

Saisine par internet sur le site suivant : **www.bayonne-mediation.com**

Saisine par voie postale à l'adresse suivante : **BAYONNE MÉDIATION - 32 rue du Hameau - 64200 BIARRITZ**

Saisine par téléphone au n° suivant : **06 79 59 83 38**

ARTICLE 17 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT :

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet **www.campinglesoleildor.com** emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Camping.